Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21740249400066

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE SAINT PAUL EN CHABLAIS

POSTE COMPTABLE DE : trésorerie d'EVIAN LES BAINS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: PLAGE DE LA BEUNAZ (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 07/04/2023



ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

17

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

-Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	38 750,00	25 224,89			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)			
S	REPORTE (2)	0,00	13 525,11			
ī	= = =					
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	38 750,00	38 750,00			
	,	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	195 084,46	197 414,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	14 436,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	16 765,54	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	211 850,00	211 850,00			
_		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	250 600,00	250 600,00			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 000,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Te	otal des dépenses de gestion des services	3 000,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	3 000,00	0,00	3 150,00	3 150,00	3 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 375,00		12 900,00	12 900,00	12 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	22 800,00		22 700,00	22 700,00	22 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		24 175,00		35 600,00	35 600,00	35 600,00
	TOTAL	27 175,00	0,00	38 750,00	38 750,00	38 750,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 38 750,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	8 004,89	8 004,89	8 004,89
7	Total des recettes de gestion des services	8 000,00	0,00	8 004,89	8 004,89	8 004,89
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 497,44	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	12 497,44	0,00	18 004,89	18 004,89	18 004,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 225,00		7 220,00	7 220,00	7 220,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 225,00		7 220,00	7 220,00	7 220,00
	TOTAL	19 722,44	0,00	25 224,89	25 224,89	25 224,89

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 13 525,11 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 38 750,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	28 380,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

3 LU**

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 DI\ 040$.

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

Reçu en préfecture le 07/04/2023

=

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	32 314,46	32 314,46	32 314,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 230,00	0,00	155 550,00	155 550,00	155 550,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	165 230,00	0,00	187 864,46	187 864,46	187 864,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	165 230,00	0,00	187 864,46	187 864,46	187 864,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 220,00		7 220,00	7 220,00	7 220,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	Total des dépenses d'ordre d'investissement			7 220,00	7 220,00	7 220,00
	TOTAL	172 450,00	0,00	195 084,46	195 084,46	195 084,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 16 765,54

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 211 850,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	14 436,00	159 484,46	159 484,46	173 920,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	50 000,00	14 436,00	159 484,46	159 484,46	173 920,46
	d'équipement	·	·	•	•	·
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	2 329,54	2 329,54	2 329,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	2 329,54	2 329,54	2 329,54
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles 'investissement	50 000,00	14 436,00	161 814,00	161 814,00	176 250,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 375,00		12 900,00	12 900,00	12 900,00

SAINT PAUL EN CHABLAIS - PLAGE DE LA BEUNAZ - BP - Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023 040 Opérat° ordre transfert 22 855,13 22 700,00 Publié le entre sections (4) ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE 041 Opérations 0,00 0,00 patrimoniales (4) Total des recettes d'ordre 24 230,13 35 600,00 35 600,00 35 600,00 d'investissement **TOTAL** 74 230,13 14 436,00 197 414,00 197 414,00 211 850,00

	<u> </u>
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	211 850,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	28 380,00
--	-----------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 150,00		3 150,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00 0,00 0.00	0,00 0,00 22 700,00	0,00 0,00 22 700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00	22 700,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		12 900,00	12 900,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 150,00	35 600,00	38 750,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 38 750,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 220,00	7 220,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	32 314,46	0,00	32 314,46
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	155 550,00	0,00	155 550,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	187 864,46	7 220,00	195 084,46

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIF	PE 16 765,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULES	211 850,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 004,89		8 004,89
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 10 000,00 0,00	0,00 7 220,00 0,00 0,00	0,00 17 220,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 004,89	7 220,00	25 224,89

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 13 525,11

> 38 750,00 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 10 13 Subventions d'investissement 173 920,46 0,00 173 920,46 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 14 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) Comptes liaison : affectat° BA, régies 0.00 0,00 18 0.00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 22 0,00 23 Immobilisations en cours 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0.00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 22 700,00 22 700,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0.00 481 0,00 0,00 Charges à répartir plusieurs exercices Dépréciations des comptes de clients 491 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 0,00 0,00 021 Virement de la section d'exploitation 12 900,00 12 900,00 Recettes d'investissement - Total 173 920,46 35 600,00 209 520,46

> R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 2 329,54 AFFECTATION AUX COMPTES 106 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 211 850,00

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023 S²LO

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Libellé (1) Pour mémoire **Propositions** Vote (4) Chap / nouvelles (3) budget précédent (2) art (1) 011 Charges à caractère général (5) (6) 3 000,00 3 150,00 3 150,00 6063 Fournitures entretien et petit équipt 1 000,00 800,00 800,00 1 000,00 61558 1 000,00 Entretien autres biens mobiliers 1 000.00 6228 1 000,00 1 000,00 1 000,00 6231 Annonces et insertions 0,00 250,00 250,00 6257 Réceptions 0,00 100,00 100,00 Charges de personnel, frais assimilés 012 0.00 0,00 0,00 014 Atténuations de produits (7) 0,00 0,00 0,00 0,00 65 Autres charges de gestion courante 0,00 0,00 TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) 3 000,00 3 150,00 3 150,00 = (011 + 012 + 014 + 65)66 Charges financières (b) (8) 0,00 0.00 0,00 67 0.00 0,00 Charges exceptionnelles (c) 0.00 68 Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9) 0,00 0,00 0,00 Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10) 69 0,00 0,00 0,00 022 Dépenses imprévues (f) 0.00 0,00 0,00 **TOTAL DES DEPENSES REELLES** 3 150,00 3 150,00 3 000,00 <u>= a + b + c + d + e + f</u> 023 12 900,00 12 900,00 Virement à la section d'investissement 1 375,00 042 Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12) 22 800,00 22 700,00 22 700,00 6811 Dot. amort. Immos incorp. et corporelles 22 800,00 22 700,00 22 700,00 TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION 35 600,00 24 175,00 35 600,00 **D'INVESTISSEMENT** 043 Opérat° ordre intérieur de la section 0.00 0.00 0.00 TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE 24 175,00 35 600,00 35 600,00 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 27 175,00 38 750,00 38 750,00 (= Total des opérations réelles et d'ordre)

	·
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	38 750,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	8 004,89	8 004,89
757	Redevances des fermiers, concession	8 000,00	8 004,89	8 004,89
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	8 000,00	8 004,89	8 004,89
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	4 497,44	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	4 497,44	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	12 497,44	18 004,89	18 004,89
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	7 225,00	7 220,00	7 220,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	7 225,00	7 220,00	7 220,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	7 225,00	7 220,00	7 220,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	19 722,44	25 224,89	25 224,89

	<u>'</u>
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 525,11
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	38 750,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 000,00	32 314,46	32 314,46
2131	Bâtiments	44 460,00	22 314,46	22 314,46
2184	Mobilier	5 540,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	115 230,00	155 550,00	155 550,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	115 230,00	155 550,00	155 550,00
	Total des dépenses d'équipement	165 230,00	187 864,46	187 864,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	165 230,00	187 864,46	187 864,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	7 220,00	7 220,00	7 220,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	7 220,00	7 220,00	7 220,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 825,00	1 825,00	1 825,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 410,00	1 410,00	1 410,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 985,00	3 985,00	3 985,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	7 220,00	7 220,00	7 220,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	172 450,00	195 084,46	195 084,46

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	16 765,54
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	211 850,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	50 000,00	159 484,46	159 484,46
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	50 000,00	159 484,46	159 484,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	50 000,00	159 484,46	159 484,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 329,54	2 329,54
1068	Autres réserves	0,00	2 329,54	2 329,54
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	2 329,54	2 329,54
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	50 000,00	161 814,00	161 814,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 375,00	12 900,00	12 900,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	22 855,13	22 700,00	22 700,00
28131	Bâtiments	15 300,13	15 300,00	15 300,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 300,00	7 250,00	7 250,00
28184	Mobilier	255,00	150,00	150,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	24 230,13	35 600,00	35 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	24 230,13	35 600,00	35 600,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	74 230,13	197 414,00	197 414,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	14 436,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	211 850,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SAINT PAUL EN CHABLAIS - PLAGE DE LA BEUNAZ - BP - Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BURNET Stéphanie	
CHEVALLAY Patrice	
COLIN Benoît	
DUCRET Marie-Claire	
GALLAY Claude	
GILLANT Olivier	
GILLET Bruno	
GRIVEL Céline	
LAURANT Thierry	
MICHOUD Max	
PAUTHIER Marie-Françoise	
PINGET Denis	
PODEVIN Christian	
REBUT Sandra	
TRINCAT Christophe	
VEZIN Pascale	
VIOLLAZ Emilie	
WIART Florine	
ZIMMERMANN Sophie	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

SAINT PAUL EN CHABLAIS - PLAGE DE LA BEUNAZ - BP Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID: 074-217402494-20230329-D016_2023-DE

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil gé

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.